

Mise à jour du téléphone XIAOMI MI NOTE 10 à la suite d'un dépassement de la limite réglementaire du DAS « tronc »

Maisons-Alfort, le 30 juillet 2020 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par la société XIAOMI du téléphone portable Mi Note 10, afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « tronc ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé le téléphone Xiaomi Mi Note 10.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes concernant le DAS localisé « tronc ». Ces exigences impliquent que les terminaux soient évalués à une distance maximale de 5 mm et doivent respecter la valeur limite réglementaire de 2 W/kg. Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant cette limite.

En application de l'article L43 II bis du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure la société XIAOMI, responsable de la mise sur le marché de ce téléphone, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin à la non-conformité constatée sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

La société XIAOMI a pris la décision de réduire la puissance de son terminal via une mise à jour. Cette évolution permet de rendre le DAS localisé « tronc » conforme à la limite réglementaire de 2 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux téléphones correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi). L'ANFR a contrôlé l'efficacité de ces mesures correctives.

Téléphone Xiaomi Mi Note 10

	Valeur initiale	Valeur après mise à jour
Version du système	MIUI 11.0.5.0	MIUI 11.1.2.0
DAS « tronc » mesuré	2,45 W/kg	1,12 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour.

Retrouvez l'ensemble des mesures DAS réalisées par l'ANFR en open data sur notre site data.anfr.fr

Pour plus d'informations sur le DAS :

- [nos vidéos et infographies](#)
- [nos pages dédiées au DAS sur le site anfr.fr](#)